



Projet financé par
l'Union européenne



PROJET EUROMED JUSTICE III

Accès à la justice et aide judiciaire

GT 1.2 sur « La justice et les nouvelles technologies »

GT 1.2.1

Première réunion

Manuel décrivant les approches et bonnes pratiques par rapport à l'utilisation des nouvelles technologies pour la gestion des cas, la circulation des documents, la collecte des données dans le domaine juridique et la communication de la jurisprudence au public

Athènes (GR), 10-12 juillet 2012

ORDRE DU JOUR

Lundi 9 juillet 2012

Arrivée des participants à l'hôtel et premier contact avec les membres de l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet.

Mardi 10 juillet 2012

09h00-09h30 **Enregistrement des participants**

09h30-09h45 **Mots de bienvenue**

Ioannis IOANNIDIS, Secrétaire général à la Transparence et Droits de l'Homme, et coordinateur national du projet EuroMed Justice III en Grèce.

Andrés SALCEDO VELASCO, Chef d'équipe du projet EuroMed Justice III.

09h45-10h00 **Présentation des participants**

- 10h00-10h30 **Présentation générale du projet. Contexte général et résumé du travail réalisé dans le cadre des projets EuroMed Justice précédents sur la composante « Accès à la justice et aide judiciaire ».**
- Andrés SALCEDO VELASCO*
- Discussion
- 10h30-10h50 **Groupe de travail sur la justice et les nouvelles technologies. Programme de travail, calendrier et méthodologie.**
- José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS*, Responsable de formation du projet EuroMed Justice III.
- 10h50-11h20 Pause café
- 11h20-12h00 **Portée et contenu général des débats durant les sessions de ce groupe de travail**
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Javier MONSO BRIÑARDELI*, Expert principal à court terme
- 12h00-13h00 **Questions/débat et éclaircissements sur les questions susmentionnées**
- 13h00-14h30 Déjeuner
- 14h30-15h30 **Approches et bonnes pratiques par rapport à la justice et les nouvelles technologies : évaluation des tâches que le système judiciaire en place devrait être à même de réaliser et des besoins que la technologie doit être capable de satisfaire. Discussion (I)**
- Javier MONSO BRIÑARDELI*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion
- 15h30-16h00 Pause café
- 16h00-17h00 **Approches et bonnes pratiques par rapport à la justice et les nouvelles technologies : évaluation des tâches que le système judiciaire en place devrait être à même de réaliser et des besoins que la technologie doit être capable de satisfaire. Discussion (II)**
- Javier MONSO BRIÑARDELI*
- Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet*
- Discussion

Fin de la 1e journée

Mercredi 11 juillet 2012

08h30-09h30 **Approches et bonnes pratiques par rapport à la justice et les nouvelles technologies : évaluation des tâches que le système judiciaire en place devrait être à même de réaliser et des besoins que la technologie doit être capable de satisfaire. Discussion (III)**

Javier MONSO BRIÑARDELI

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

09h30-11h00 **Approches et bonnes pratiques par rapport à la justice et les nouvelles technologies : évaluation des tâches que le système judiciaire en place devrait être à même de réaliser et des besoins que la technologie doit être capable de satisfaire. Discussion (IV)**

Javier MONSO BRIÑARDELI

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

11h00-11h30 Pause café

11h30-13h00 **Exposé sur « Présent et avenir de la justice en ligne et de la législation en ligne ».**

PAULINO PEREIRA Fernando Rui, Président du "groupe de travail législation en ligne" du Conseil de l'Union européenne.

Discussion

13h00-14h30 Déjeuner

14h30-15h30 **Approches et bonnes pratiques par rapport à la justice et les nouvelles technologies : évaluation des tâches que le système judiciaire en place devrait être à même de réaliser et des besoins que la technologie doit être capable de satisfaire. Discussion (V)**

Javier MONSO BRIÑARDELI

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

15h30-16h00 Pause café

16h00-17h00 **Approches et bonnes pratiques par rapport à la justice et les nouvelles technologies : évaluation des tâches que le système judiciaire en place devrait être à même de réaliser et des besoins que la technologie doit être capable de satisfaire. Discussion (VI)**

Javier MONSO BRIÑARDELI

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

Fin de la 2^e journée

Jedi 12 juillet 2012

08h30-10h30 **Approches et bonnes pratiques par rapport à la justice et les nouvelles technologies : évaluation des tâches que le système judiciaire en place devrait être à même de réaliser et des besoins que la technologie doit être capable de satisfaire. Discussion (VII)**

Javier MONSO BRIÑARDELI

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

10h30-11h00 Pause café

11h00-12h00 **Présentation par les participants des principaux portails, sites Internet etc. qui comptent dans le domaine de la justice dans leurs pays respectifs (I)**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

12h00-13h00 **Bonnes pratiques par rapport à l'utilisation des nouvelles technologies pour la gestion des cas, la circulation des matériels, la collecte des données et la communication de la jurisprudence au public : la justice en ligne en Grèce.**

Dimitris ASKOUNIS, Professeur associé à l'Ecole d'ingénierie électrique et informatique de l'Université technique nationale d'Athènes

Discussion

13h00-14h30 Déjeuner

14h30-15h30 **Présentation par les participants des principaux portails, sites Internet etc. qui comptent dans le domaine de la justice dans leurs pays respectifs (II).**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

15h30-15h45 **Présentation du support offert par le site Internet du projet.**

José María FERNÁNDEZ VILLALOBOS

15h45-16h15 **Approches et bonnes pratiques par rapport à la justice et les nouvelles technologies : évaluation des tâches que le système judiciaire en place devrait être à même de réaliser et des besoins que la technologie doit être capable de satisfaire. Discussion (VIII)**

Javier MONSO BRIÑARDELI

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Discussion

16h15-16h30 **Premières conclusions, recommandations et contributions par rapport au manuel. Préparer le travail intermédiaire et la prochaine réunion Conclusions et clôture de la réunion**

Equipe chargée de la mise en oeuvre du projet

Andrés SALCEDO VELASCO

Fin de la réunion

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Cette réunion s'inscrit dans le cadre du deuxième Groupe de travail (GT 1.2) de la première composante du projet : accès à la justice et aide judiciaire, et met l'accent sur la justice et les nouvelles technologies. Cette activité a pour objectif de préparer un manuel décrivant les approches et bonnes pratiques par rapport à l'utilisation des nouvelles technologies pour la gestion des cas, la circulation des documents, la collecte des données dans le domaine juridique et la communication de la jurisprudence au public . Celle-ci est la première des 3 réunions qui seront consacrées à ce thème.

MÉTHODOLOGIE POUR LA PRÉPARATION ET LA REMISE DU MANUEL

Le groupe de travail (GT) fera office de véritable forum de réflexion dans le domaine couvert et sera l'occasion d'échanger des informations et de débattre de plusieurs questions à l'ordre du jour. Les résultats des travaux du groupe de travail seront d'une importance capitale pour obtenir une connaissance réelle des systèmes juridiques et avoir des discussions en profondeur sur les questions abordées. En outre, le manuel pourra aussi être utilisé comme guide pratique. Le manuel sera préparé suffisamment à l'avance pour pouvoir être présenté lors de la conférence régionale intermédiaire qui se tiendra au cours de la deuxième année du projet.

Durant cette première réunion, on expliquera le contenu général et spécifique, le calendrier et la méthodologie de cette activité, et on aura l'occasion de discuter des résultats escomptés par rapport à cette question ainsi que du planning du travail à réaliser.

En outre, cette réunion sera aussi l'occasion de partager les avis des experts internationaux et la première approche des participants sur les principales questions qui seront traitées, dans leur propre perspective et en fonction de leurs compétences respectives. Ces discussions détaillées et en profondeur permettront d'examiner de manière approfondie les principales questions inscrites à l'ordre du jour de cette première réunion : gestion des cas, circulation des documents et utilisation des nouvelles technologies. A cet égard, nous aurons aussi l'occasion de discuter des techniques qui sont disponibles pour mesurer la performance de l'administration de la justice et pour la collecte des données dans le domaine juridique, en faisant une mention spéciale du travail réalisé par la CEPEJ dans ce domaine. La discussion abordera aussi le thème « Présent et avenir de la Justice en ligne et du Droit en ligne ».

PROFIL DES PARTICIPANTS DES PAYS BÉNÉFICIAIRES

Trois personnes maximum par pays partenaire du Voisinage Sud pourront prendre part à la réunion. Elles auront le profil suivant : hauts fonctionnaires du ministère de la Justice ou d'une autre autorité publique compétente en la matière, représentants des départements informatiques et statistiques judiciaires, membres du judiciaire et autres professionnels du droit, possédant une solide expérience des thèmes abordés par le GT (l'utilisation des nouvelles technologies pour la gestion des cas, la circulation des documents et dossiers juridiques, la collecte des données dans le domaine juridique, la communication de la jurisprudence au public, les techniques pour mesurer la performance de l'administration de la justice, l'évaluation de la performance des tribunaux par le biais de l'autoévaluation, etc.).

La participation préalable à des activités similaires dans le cadre des projets EuroMed Justice I ou EuroMed Justice II constitue un atout. Grande disponibilité pour effectuer le travail intense impliqué par l'activité du GT et la recherche, la préparation des réunions du GT, la collecte de la documentation et contribution à la rédaction du manuel ; aptitude à comprendre et à s'exprimer oralement et par écrit en français et/ou anglais (au moins les communications/contributions écrites devraient se faire en français ou en anglais). On veillera à ce que les personnes prenant part aux activités portant sur l'échange

d'expériences et de bonnes pratiques occupent des postes stratégiques dans les institutions nationales et que, à ce titre, elles soient à même de partager les leçons tirées de ces activités avec leurs collègues et leur personnel.

Les experts (3) devront avoir un profil approprié, une bonne connaissance, une vision et une solide expérience dans ce domaine ; en outre, ils devront être disposés à livrer une contribution efficace et effective aux travaux de ce groupe de travail. Ceci suppose que leur pays d'origine les autorise non seulement à disposer de suffisamment de temps pour participer aux cinq réunions prévues pour cette activité, mais aussi qu'ils puissent disposer du temps nécessaire pour continuer à travailler ensemble et avec l'expert principal à court terme qui est chargé de l'élaboration du manuel, et avec l'équipe chargée du projet, de manière virtuelle, à travers le site Internet du projet et/ou d'autres moyens (courriels, etc.), de façon à assurer la continuité des travaux et un échange d'informations et d'idées entre toutes les parties impliquées. Pour cette raison, il serait souhaitable que la ou les mêmes personnes assistent à toutes les réunions, ou du moins que le chef de la délégation soit la même personne à chaque réunion.

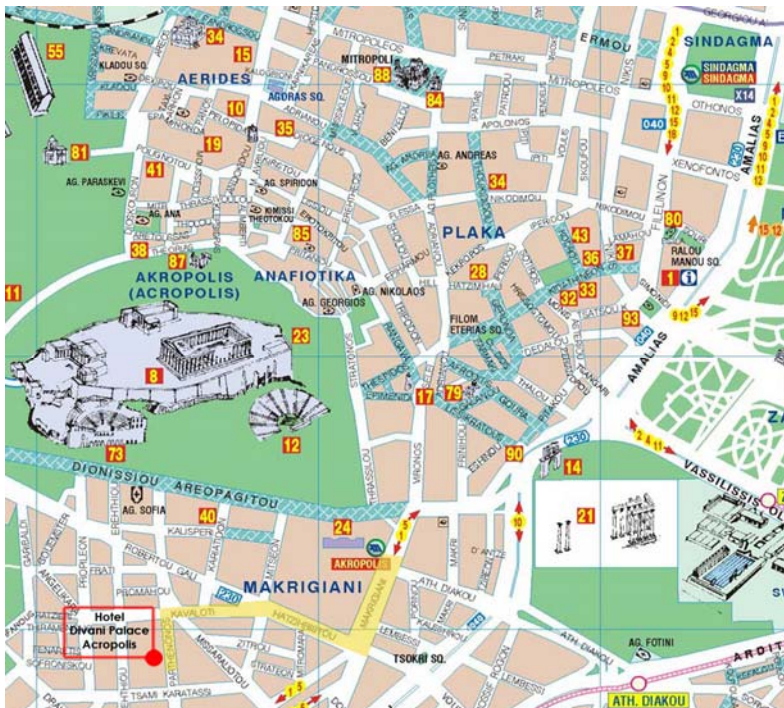
DOCUMENTATION

Une liste des documents de référence proposés pour approfondir les questions traitées et de documents de travail sur ce thème sera fournie par l'équipe chargée de la mise en oeuvre du projet suffisamment à l'avance avant la date de la réunion.

LANGUES DE TRAVAIL

Français, anglais et arabe, avec interprétation simultanée pendant la réunion.

LIEU DE LA REUNION ET HEBERGEMENT DES PARTICIPANTS



Les participants MEDA seront logés à :

Hôtel Divani Palace Acropolis
19-25 Parthenonos
P.C. 117-42 - Athènes

Tél. : +30 210 9280100

Fax : +30 210 9214993

Email : www.divanis.com/acropolis/

où se tiendra également la réunion